



Sfax le 28/09/2012

## **Demande de manifestation d'intérêt auprès de consultants individuels**

**Objet : Formation des formateurs sur la gestion axée aux résultats et de l'action d'assistance pour l'élaboration des plans d'actions annuels et semestriels de l'ISET de Sfax**

**Pièces jointes :** Termes de références de la formation.

Monsieur,

1. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a reçu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de contribuer au financement du coût du projet d'Appui à la Qualité de l'Enseignement Supérieur (PAQ). Le MESRS a décidé d'accorder à l'Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Sfax (ISET de Sfax) une allocation sur les crédits inscrits dans le cadre du PAQ pour l'amélioration de la qualité de l'enseignement
2. L'Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Sfax (ISET de Sfax) se propose d'utiliser une partie de cette allocation pour effectuer les paiements autorisés par le contrat à signer au titre de la présente mission.
3. Dans le cadre de ce projet, l'ISET de Sfax invite, par la présente demande, les consultants individuels intéressés à manifester leur intérêt à présenter une proposition pour la formation des formateurs en techniques d'analyse et de résolution des problèmes.
4. Pour cette formation, un consultant sera choisi selon la méthode de sélection de consultants individuels en accord avec les procédures définies dans les Directives : Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale-Mai 2004 (version révisée – Octobre 2006) sur la base des critères ci-après :
  - Qualifications à caractère général (formation, diplômes, années d'expérience, postes occupés, etc.).
  - Qualifications pour la mission (missions similaires ou en rapport étroit, études, formation et expérience dans le secteur, etc.).
  - Connaissance du contexte...



Pour plus d'informations sur la méthode de sélection, voir site : [www.banquemondiale.org](http://www.banquemondiale.org)  
rubrique « **Projet** » puis « **Projets et services** » puis « **Passation des marchés et contrats** »  
puis cliquer sur l'hyperlien « **Directives pour la sélection et l'emploi de consultants** ».

**5.** Les consultants individuels intéressés à réaliser les services décrits dans les termes de références ci-joints doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les dits services et particulièrement, il s'agit de fournir :

- Une lettre de candidature, dûment datée et signée, au nom de monsieur le Directeur de l'ISET de Sfax.
- Toute information indiquant que le candidat atteste de l'expérience et des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter les dits services, en envoyant un Curriculum Vitae (CV) détaillé (domaines d'expertise, Expériences générales du candidat durant au moins les cinq dernières années, ...).

**6.** Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence par mail à l'adresse électronique : [tlili.lotfi@yahoo.fr](mailto:tlili.lotfi@yahoo.fr)

**7.** Les manifestations d'intérêts doivent parvenir au bureau d'ordre de l'ISET de Sfax durant l'horaire du travail par voie recommandée, rapide poste ou les remettre en main propre, au plus tard le 20/10/2012 à 12 heures, heure locale avec la mention suivante :

**« Ne pas ouvrir, manifestation d'intérêt en vue d'élaborer une proposition pour la formation des formateurs sur la gestion axée aux résultats et de l'action d'assistance pour l'élaboration des plans d'actions annuels et semestriels de l'ISET de Sfax »**

**ISET de Sfax, Route Mahdia Km 2,5 EI BOUSTEN,  
B.P. A88, 3099 Sfax**

Le cachet du bureau d'ordre de l'Institut Supérieur des Etudes technologiques de Sfax faisant foi.



## **TERMES DE RÉFÉRENCE ET ÉTENDUE DES SERVICES:**

Mission : Formation des formateurs sur la gestion axée aux résultats et de l'action d'assistance pour l'élaboration des plans d'actions annuels et semestriels de l'ISET de Sfax

### **1. Contexte**

Dans le cadre du Programme d'Appui à la Qualité de l'Enseignement Supérieur, initié par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique tunisien, avec l'appui financier de la Banque mondiale, l'Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Sfax « ISET de Sfax » propose l'organisation d'un atelier de formation portant sur la gestion axée aux résultats.

Dans un contexte visant le soutien de la progression de l'ISET de Sfax dans l'élaboration des plans d'action semestriels et annuels selon une gestion axée sur les résultats, l'optimisation de l'utilisation de ses ressources et le développement des compétences des porteurs de projets en suivi-évaluation. Cette action est très importante dans la panoplie des actions envisagées par l'Institut.

Ainsi, une assistance technique et une formation des porteurs de projets internes (enseignants et cadres administratifs) sont planifiées et font sujet du présent document de termes de référence.

Un projet, consiste à la réalisation (sous des contraintes de temps, de budget et de performance) d'infrastructures, de produits ou de services qui doivent répondre à un besoin. La gestion axée sur les résultats conduite de façon rationnelle permet de :

- Concevoir le cadre logique du projet,
- Définir les principaux résultats attendus (les extrants du projet),
- Identifier les intrants nécessaires,
- Mettre en place un système d'évaluation et de suivi.

Des indicateurs sont alors conçus autant en phase d'exécution qu'en phase de post-évaluation du projet, permettant ainsi de vérifier dans quelles mesures les résultats prévus sont réalisés.

### **2. Population cible**

Enseignants et cadres administratifs porteurs de projets internes de l'ISET de Sfax.



### 3. Objectifs

#### **Objectif général :**

Assistance technique et formation en vue de concevoir les plans d'action semestriels et annuels de l'ISET de Sfax et d'assurer la pérennité de ce mode de fonction à l'institut et ce en formant une équipe de l'institut sur une démarche structurée de conception de leurs projets et s'inscrivant dans une approche de Gestion Axée sur les Résultats (GAR).

#### **Objectifs spécifiques :**

A l'issue de cette action :

L'institut sera doté de plans d'action semestriels et annuels suivant la voie de développement qu'il s'est dessiné et les ressources dont il est doté.

Les porteurs de projets de l'ISET de Sfax seront capables de :

- Comprendre les principes et les processus de la gestion axée sur les résultats.
- Développer une démarche logique d'analyse des effets d'un projet et de ses impacts.
- Structurer les activités d'un projet
- Elaborer la chaîne de résultats et le cadre logique d'un projet selon une approche GAR.
- Elaborer un système de suivi-évaluation d'un projet, il s'agit de définir :
  - les objectifs du système de suivi-évaluation
  - les indicateurs : méthodes de collecte et d'analyse
  - le modèle de présentation de l'information

### 4. Prestations demandées

Il s'agit d'action d'assistance technique et de formation-action d'une population d'enseignants et cadres administratifs porteurs de projets conduite en mode interactif basé sur la participation active des membres du groupe. Il est demandé de :

- Assister les porteurs de projets pour l'élaboration de leurs plans d'action semestriels et annuels
- S'assurer de la bonne assimilation des plans d'action et des livrables à atteindre
- Mettre à la disposition de l'institut des plans d'action négociés et approuvés
- Proposer un plan de formation tenant compte des principaux thèmes
- Animer les sessions de formation
- S'assurer de la bonne compréhension des bénéficiaires par le recours à des cas pratiques
- Mettre à la disposition de chaque participant les supports de formation sur papier et sur CD-ROM
- Remettre un rapport de synthèse au terme de la mission



## 5. Période et durée de la formation

L'assistance devrait se dérouler en mois de novembre en deux modules

La charge de travail correspond à 10 Homme/Jour répartis ainsi :

Préparation des guides des besoins :	1	H/J
Préparation de la formation :	1	H/J
Formation :	4	H/J
Accompagnement dans l'élaboration des matrices de cadre logique des différents projets et dans la finalisation des plans d'action :	3	H/J
Rédaction du rapport final :	1	H/J
<b>TOTAL :</b>	<b>10</b>	<b>H/J</b>

## 6. Profil des experts

L'assistance technique sera fournie par un consultant/expert qui aura le profil suivant :

- Un expert indépendant œuvrant dans le domaine du management de projets, ayant une expérience justifiée dans la gestion axée sur les résultats
- Expérience dans l'animation d'actions de formation en matière de suivi-évaluation notamment auprès d'institutions.
- Un niveau d'études au minimum ingénieur ou diplôme niveau maîtrise dans les domaines de l'économie, de la gestion des projets ou tout autre domaine relatif à la thématique ;
- Une disponibilité pendant la période considérée.

## 7. Rapports

Le consultant remettra à l'équipe PAQ-ISET de Sfax et au directeur de l'ISET de Sfax un projet d'exécution provisoire dans un délai maximum de 21 jours ouvrables.

Le consultant devra fournir les éléments suivants :

1- En réponse à la soumission de la consultation :

- Un curriculum Vitae ;
- Une proposition détaillée de la démarche d'assistance technique et du programme de formation sous forme de tableaux récapitulatifs portant en détail l'intitulé des différents modules leurs objectifs, les résultats escomptés et le nombre d'heures allouées à chacun.



2- A la fin de la mission :

Au terme de l'action, l'expert est tenu de présenter au directeur de l'ISET de Sfax :

- Un rapport de synthèse portant sur :
  - Les plans d'actions semestriels et annuels
  - le déroulement des actions,
  - les difficultés rencontrées et le cas échéant les solutions proposées,
  - les recommandations possibles,
  - l'évaluation de la formation par les participants
- les supports pédagogiques et les supports utilisés au niveau des séquences de formation.

## **8. Conditions d'exécution de la mission**

### **8.1. Lieu de la mission**

Les différentes activités de la mission seront exécutées à l'ISET de Sfax.

### **8.2. Moyens et ressources à mobiliser par le consultant**

Le consultant prend à sa charge son transport : transport urbain et interurbain, son hébergement et tous les frais engendrés par son séjour (Alimentation, etc.).

Il est tenu de mobiliser par ses soins les moyens logistiques primordiaux pour sa propre utilisation.

### **8.3. Données, Service, Locaux, Personnel et Installations à fournir par le client durant la mission**

L'ISET de Sfax, s'engage à mettre à la disposition du consultant, toutes les données et les documentations nécessaires à l'exécution de sa mission et de mettre à sa disposition les équipements et les moyens logistiques nécessaires durant l'exécution de la mission (Impression, Tirage, édition support numérique, ...).

### **8.4. Responsabilité du consultant**

Le consultant est censé s'acquitter de sa mission avec la diligence voulue et selon les règles de l'art. La responsabilité du consultant envers l'ISET de Sfax est régie par le droit applicable au marché.

## **9. Mode de sélection**

Le mode de sélection de consultant est celui du consultant individuel (personne physique) selon les directives de la banque mondiale. Toute candidature émanant d'un bureau ou d'un groupement sera exclue. Cependant, les consultants individuels appartenant à un bureau ou groupement, peuvent présenter des candidatures individuelles. Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidatures selon un barème de notation des qualifications techniques de l'expert comme suit :



- Les qualifications en rapport avec la nature de la mission (30)
- La pertinence du CV (10)
- Les expériences générales des cinq dernières années (20)
- Les références récentes des trois dernières années en mission similaires (40)

Le candidat le mieux classé sera contacté pour présenter son offre financière et assister à la séance de négociation de son contrat.

#### **10. Conflit d'intérêt**

Selon les directives de la Banque Mondiale, ne peut être sélectionné :

- Le consultant ayant exécuté une mission qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec une autre des missions qu'il a exécutées pour le même client ou pour un autre.
- Lorsque le consultant est fonctionnaire du gouvernement, pour cela il doit être en possession d'une attestation écrite de son ministère ou employeur attestant qu'il bénéficie d'un congé sans solde et qu'il est autorisé à travailler à temps complet en dehors de son poste officiel antérieur.

#### **11. Modalité de publicité**

Les présents termes de référence seront communiqués aux potentiels candidats par simple contact direct.